

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 28 janvier 2013 à 18h00 à l'école Saint-Édouard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

| | |
|----------------------|---------------------------------------|
| France Bisson, | représentante du personnel de soutien |
| Peter Boehmer | parent |
| Colette Ferland, | enseignante |
| Suzanne Labranche, | parent |
| Alexandre Lavoie, | parent, VICE-PRÉSIDENT |
| Kimberley Lightbody, | parent, PRÉSIDENTE |
| Ghislaine Plouffe, | enseignante |
| Ginette Roy, | enseignante |
| Robert Vaillant, | représentant de la communauté |

ÉTAIENT ABSENTS :

| | |
|------------------------|-----------------------------------|
| Marie-Michèle Brisson, | représentante du service de garde |
| Catherine Dubois, | Parent |

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

| | |
|----------------|----------------------|
| Daniel Bédard, | directeur de l'école |
|----------------|----------------------|

PUBLIC PRÉSENT

Aucun public présent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Kimberley Lightbody, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Alexandre Lavoie et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

15CE1213-019

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER ET SUIVI DE LA DERNIÈRE RENCONTRE.

Il est proposé par Ghislaine Plouffe et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 14 janvier soit adopté. avec la modification suivante : au point 8 changer le paragraphe pour : Les enseignantes demandent une permission pour aller glisser sur le terrain situé à côté du terrain de l'école soit pendant les cours d'éducation physique ou pendant des activités récompenses. Les enseignantes informeront les membres par courriel lorsqu'elles iront glisser. Approuvée à l'unanimité.

15CE1213-020

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

5. **INFORMATIONS DE LA DIRECTION ET SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE**

Présentation et adoption du budget 2012-2013

Le budget n'avait pas été présenté lors de la dernière rencontre du CE. La direction informe les membres que le déficit du salaire de l'enseignante d'espagnol sera absorbé par la commission scolaire. Il attend un courriel de confirmation de la commission scolaire. La direction assure les membres que la totalité du déficit sera remboursé par la commission scolaire.

La direction présente le budget, les chiffres restent inchangés, ils sont les mêmes qu'il avait présenté lors de la rencontre du CE du 14 janvier dernier.

Les membres souhaitent adoptés les résolutions en rapport avec les transferts de fonds avant d'approuver le budget.

Résolution du conseil d'établissement concernant le transfert du fonds à destination spécial :

Il est proposé par Kimberley Lightbody, secondée par Suzanne Labranche, que le transfert d'argent au poste budgétaire « fonds à destination spéciale » à celui des « activités » pour 2012-2013 pour la répartition du budget relié au fonds à destination spéciale présenté par Monsieur Daniel Bédard lors de l'adoption du budget de l'école soit autorisé.

15CE1213-021

Adoptée à l'unanimité

Résolution du conseil d'établissement concernant le transfert du fonds de l'école internationale :

Il est proposé par Alexandre Lavoie, secondé par Suzanne Labranche, que le transfert d'argent au poste budgétaire « fonds de l'école internationale » à celui de l'« école internationale » pour 2012-2013 pour la répartition du budget relié au fonds de l'école internationale présenté par Monsieur Daniel Bédard lors de l'adoption du budget de l'école soit autorisé.

15CE1213-022

Adoptée à l'unanimité

Adoption du budget 2012-2013

Les membres désirent savoir où il sera indiqué que la commission scolaire remboursera le déficit de 7 000\$. La direction les informe que ce sera noté dans le procès-verbal. Ce montant sera réservé pour les imprévus, par exemple, si la ville de Lac Brome décide de ne pas reconduire le don de 10 000\$.

La direction mentionne qu'aussitôt qu'il reçoit le courriel de confirmation, il le transmet aux membres.

Il est proposé par Alexandre Lavoie, secondée par Kimberley Lightbody, que le budget pour l'année 2012-2013 tel que présenté par la direction soit adopté à la condition que le montant soit remboursé par la commission scolaire, qu'aucune ponction ne soit faite au surplus accumulé tel que discuté ci-dessus.

15CE1213-023

Adoptée à l'unanimité

Émission de télévision 19-02

La direction mentionne que la commission scolaire a suggéré aux directions d'école d'écouter l'émission 19-02 ce soir car il y aurait une tuerie dans une école. La commission scolaire veut que les directions soient en mesure de répondre aux questionnements des parents s'il y a lieu.

Compte-rendu de la visite de consultation de l'IB

La direction a reçu le rapport de la visite de consultation. Cette visite sert de préparation à la visite d'évaluation. Il est très satisfait des résultats. Un résumé est remis aux membres.

Alexandre Lavoie mentionne qu'il est inquiet pour la pérennité du programme. Il demande ce qui est prévu pour assurer un suivi si jamais il y aurait un changement au niveau de la direction d'école. Daniel Bédard répond que la coordonatrice est là pour assurer le suivi et il dit qu'à chaque année, une formation obligatoire est offerte par l'IB pour les nouvelles directions.

Les programmes de perfectionnement pour le programme international ne sont pas payés par l'école si ce n'est pas un poste permanent. L'IB tolère qu'un enseignant ayant un poste temporaire ne soit pas formé.

Alexandre Lavoie voudrait savoir s'il est possible de demander qu'une priorité soit donnée aux enseignants ayant déjà reçu une formation pour le programme international. La direction dit qu'une liste de priorité doit être respecté par la commission scolaire et qu'ils doivent suivre la convention collective des enseignants.

Les membres du CE mentionnent aussi que certaines commissions scolaires contribuent monétairement au programme international, ce qui aide pour payer les formations des nouveaux enseignants.

Les membres désirent envoyer une lettre à la commission scolaire avec leurs souhaits.

Selon le représentant de l'IB, pour l'implantation de l'école internationale, nous sommes plus avancés que l'on devrait être.

La demande de la partie A a été faite.

Selon la direction, l'évaluation finale sera semblable à ce qui a été fait.

Suivi de la cotisation de 180\$

Il reste 38 élèves qui n'ont pas donné leurs cotisations pour le programme international.

Plan de lutte pour contrer l'intimidation

Le document a été envoyé par courriel. Certains membres n'ont pas réussi à l'ouvrir.

Ce document a été réalisé suite à une demande de la ministre Courchesne faites aux commissions scolaires afin d'avoir des outils pour contrer l'intimidation. Ce document vise à forcer les écoles à accompagner les intimidés et les intimidateurs.

Un dépliant, qui se veut un résumé du document préparé par la commission scolaire, sera envoyé aux parents.

Kimberley Lightbody souhaite avoir le temps de le lire avant d'approuver ce document.

Alexandre Lavoie aimerait avoir des précisions sur quelques points de la page 3 du document :

Que veut dire TES : Technicien(ne) en éducation spécialisée.

Psychoéducateur : pour les problèmes de comportement.

Psychologue : pour les difficultés d'apprentissage.

Les membres se questionnent sur les conflits qui ont lieu pendant le transport scolaire. La direction répond que la responsabilité revient au service de transport de la commission scolaire. Les conducteurs ne sont pas formés à cet effet.

Alexandre Lavoie veut savoir pourquoi il y a des conséquences en lien avec les témoins. La direction répond que les témoins inactifs deviennent complices.

Les écoles doivent conserver un cartable d'intimidation. Un dossier doit être ouvert lorsqu'il y a des cas d'intimidation et un rapport doit être produit. Ce dossier doit être placé dans le cartable. Le ministère pourrait demander à voir ce cartable.

Ce qui n'est pas de l'intimidation la première fois peut le devenir si répétitif.

Daniel Bédard vérifiera avec la commission scolaire ce qui se passe quand il y a de l'intimidation dans l'autobus.

Le document sera à approuver à la prochaine rencontre.

6. INFORMATIONS ET DEMANDES DU COMITÉ DE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE

Poursuite des demandes de commandite. Colette Ferland demande si un membre pourrait donner des lettres de demande à Bromont.

Mme Lyne traiteur fera la cuisson des pâtes et la sauce au même prix que l'an dernier.

Un Info-Parents sera envoyé cette semaine afin de demander des bénévoles pour aider pendant et après la soirée et pour les desserts.

Casino, Kimberley Lightbody suggère un format d'affiche afin que l'information soit lisible.

Le casino sera au même prix que l'an dernier.

7. INFORMATIONS ET DEMANDES DE LA COORDONATRICE DES PARENTS BÉNÉVOLES

Aucune information.

8. INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS

Il est mentionné que le groupe de 5^e année sortira sur le terrain de l'école afin d'aller observer les pistes d'animaux.

La direction informe les membres qu'une demande sera envoyée par courriel pour une sortie au Palace de Granby pour les élèves du 1^{er} cycle le 28 février en avant –midi. Un courriel sera envoyé lorsque les informations concernant les coûts seront connues.

Robert Vaillant suggère de donner 1 billet pour le souper spaghetti en même temps que les lettres de demande de commandite.

Colette Ferland suggère, pour les prochaines années, de donner la lettre de remerciement au moment de la cueillette des dons.

9. SUIVI DES APPROBATIONS PAR COURRIEL

Activité du service de garde pour la journée pédagogique du 11 mars.

Approuvée à l'unanimité

10. INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Aucune information.

11. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune information.

12. PAROLE AU PUBLIC

Robert Vaillant demande si les ordinateurs seront installés bientôt.

Alexandre Lavoie trouve inadmissible que la technicienne ait installé qu'un seul ordinateur et qu'elle ait fait la réparation d'un canon dans une journée de travail.

La direction mentionne que des démarches ont été entreprises avec le supérieur de la technicienne.

Un membre demande s'il est possible d'apporter les ordinateurs directement à Granby afin de les faire programmer et de les ramener par la suite.

Fondation Guérin : Les membres veulent la démarche pour pouvoir faire une demande à une fondation et demande s'il est possible de contacter le journal afin de faire une correction.

13. VARIA

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Alexandre Lavoie et résolu que la séance soit levée à 19h15.

Signature
Présidente

Signature
Directeur